

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



26.01.2022

COMMUNIQUE OFFICIEL n°27

CALENDRIER

TOUR PRINTEMPS

Les calendriers sont disponibles. Les clubs doivent saisir les heures des matchs dans Clubcorner et ce **avant le samedi 5 février 2022.**

La dernière journée de championnat des catégories actifs 2^e et 3^e ligue, actives 4^e ligue et BYL juniors A a été fixée à :

- 10h pour la 3^e ligue
- 11h pour les actives 4^e ligue
- 15h pour la BYL juniors A
- 16h pour la 2^e ligue

FUTSAL

Le championnat de Futsal 1^{ère} ligue régionale est annulé.

MANIFESTATIONS

CHAMPIONNAT GENEVOIS FUTSAL JUNIORS C 2021-2022

Le championnat se déroulera à l'EC Aimée-Stitelmann à Plan-les-Ouates sur 3 journées, le samedi 11 décembre 2021, le samedi 5 février 2022 et le samedi 12 février 2022.

Les informations et le programme ont été envoyés aux clubs.

TOURNOI FF-15 DE L'ACGF LE DIMANCHE 27 FEVRIER 2022

Le tournoi se déroulera au stade d'Aire-le-Lignon. Les clubs FF-15 ont reçu le formulaire d'inscription par e-mail.

Nous vous rappelons que la participation des clubs avec des équipes FF-15 est obligatoire.

INFORMATIONS DIVERSES

FDS - FONDS CANTONAL DE L'AIDE AU SPORT

Vous pouvez, à partir de fin janvier 2022, enregistrer votre demande de soutien pour 2022 (sauf les demandes de soutien concernant les équipes élites qui ouvriront courant février).

Rendez-vous sur : www.fondsdusport.ch

COURS ANIMATEUR 2022

Les cours 1/22, 2/22, 3/22 et 4/22 sont ouverts. Nouveauté 2022, les inscriptions se font à travers le formulaire qui se trouve sur notre site internet.

COURS

SVF ACGF E/A 1/22

SVF ACGF E/A 2/22

SVF ACGF E/A 3/22

SVF ACGF E/A 4/22

COMPLET

COMPLET

DATES

29.01.2022 de 8h à 12h

21.02.2022 de 18h à 22h

24.02.2022 de 18h à 22h

07.03.2022 de 18h à 22h

LIEUX

Collex-Bossy

Grand-Saconnex

Laconnex

Choulex

CONCEPT DE PROTECTION

Vous trouverez sur le lien le concept de protection élaboré par l'ASF pour les entraînements et les compétitions dès le 20.12.2021. [Association Suisse de Football - COVID-19 : MISE À JOUR DU 20 DÉCEMBRE 2021](#)

COURS ARBITRES DEBUTANTS

Le cours d'arbitre débutant aura lieu le lundi 7 mars 2022 de 18h30 à 20h au centre sportif du Bout-du-Monde pour le test physique. Le cours théorique se déroulera du vendredi 18 mars 2022 à 18h45 au dimanche 20 mars 2022 au stade municipal de Bernex.

Le formulaire ci-dessous doit être complété et envoyé.

<https://www.arbitres-genevois.info/inscriptions/index.html>

INFORMATION DE LA COMMISSION DES ARBITRES

La Commission des Arbitres communique qu'elle est à disposition des clubs pour des discussions, partages et explications concernant tout sujet en lien avec l'arbitrage. Si vous êtes intéressés, des membres de la commission peuvent se déplacer dans vos clubs pour un rendez-vous avec votre comité, vos entraîneurs, etc. Merci de contacter directement par e-mail son président, perez.augustin@football.ch.

RECOMMANDATION DE VACCINATION DE L'ASF

Chères joueuses et chers joueurs, chères coaches et chers entraîneurs, chères et chers arbitres, responsables de clubs, fonctionnaires et bénévoles, Le Covid-19 continue malheureusement de nous imposer des restrictions. De nouveaux variants du virus font à nouveau monter le nombre de contagions et menacent notre vie sociale et la pratique commune de notre sport favori qu'est le football. C'est pourquoi nous recommandons à toutes les joueuses et tous les joueurs, arbitres, coaches, responsables de clubs, fonctionnaires et bénévoles au sein de nos clubs de suivre les directives de la Confédération et de se faire vacciner. De cette manière, vous vous aiderez vous-mêmes et aiderez vos coéquipières, coéquipiers et nous tous afin de permettre un déroulement normal de la saison. Chaque personne vaccinée contribue en outre à diminuer le nombre de malades et de personnes en isolement ou en quarantaine. La quarantaine et l'isolement ont toujours aussi des effets sur la vie privée et professionnelle des personnes touchées. Et donc bien sûr sur le déroulement des matches et des entraînements. Chez nous, à l'ASF, nous accordons beaucoup d'importance au fait que le nombre le plus faible possible de personnes dans nos clubs entrent en contact avec le virus, s'infectent et transmettent le virus à d'autres personnes. C'est pourquoi nous vous le répétons : vaccinez-vous. Vous apporterez ainsi votre pierre à l'édifice pour limiter la propagation du virus et ainsi permettre le meilleur déroulement possible dans toutes les ligues et régions de notre pays ! Nous vous remercions pour votre solidarité !

L'ASF

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2021/2022

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2021 / 2022 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2002 - 31.12.2004

Juniors B - 01.01.2005 - 31.12.2006

Juniors C - 01.01.2007 - 31.12.2008

Juniors D - 01.01.2009 - 31.12.2010

Juniors E - **01.01.2011** - 31.12.2012

Juniors F - **01.01.2013** - 31.12.2014

Juniors G - **01.01.2015** - 31.12.2016

Les juniors A et B (01.01.2002 - 31.12.2006) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF)

dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2003 – 31.12.2006 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2007 – 31.12.2010

FF-12 - 01.01.2010 – 31.12.2013

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

MATCHES D'ENTRAÎNEMENT OU AMICAUX

Les matches d'entraînement ou amicaux de 2ème ligue inter, 2ème ligue, M-18 à M-15, FE-13, FE-14, féminines LNA sont attribués au convocateur de l'ACGF. Les arbitres ne sont pas autorisés à diriger les matches d'entraînement dans ces catégories sans l'autorisation du service de la convocation.

Pour toutes les autres catégories (Junior League compris), une liste des arbitres avec leur qualification actuelle est mise en ligne sur le site Internet de l'ACGF (rubrique « news et communiqués »). Les clubs sont chargés de convoquer eux-mêmes les arbitres en fonction des qualifications de chacun et en privilégiant si possible les arbitres du club.

Les arbitres ont l'autorisation de diriger des matches d'une catégorie au-dessus de leur propre qualification, exception faite pour les arbitres ayant la qualification de 3ème ligue, ces derniers n'ont pas l'autorisation de diriger des rencontres de 2ème ligue.

Les clubs ont l'obligation d'annoncer leurs matches par le biais de Club Corner.

Recommandation : le club recevant prendra contact téléphoniquement avec l'arbitre désigné, trois jours avant la rencontre.

TOURNOIS AUTORISÉS PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourcess/formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

NOUVELLES PUBLICITES

US Meinier/Team Rive Gauche	A1	Banque Gonet
	A2	Banque Gonet
	B1	Banque Gonet
	B2	Banque Gonet
	B3	Banque Gonet
	BYL Juniors C	Banque Gonet
	C2	Banque Gonet
	C3	Banque Gonet
Olympique de Genève FC	4 ^{ème} ligue	VPI

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF

Genève, le 26 janvier 2022/nw